

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

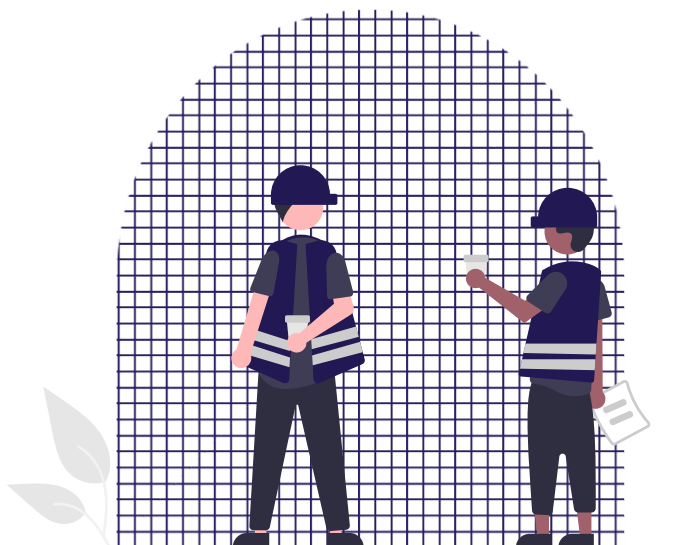
NOUVELLE-AQUITAINE



ÉDITION DÉCEMBRE 2022



Observatoire
des métiers
du BTP



SOMMAIRE

1

AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Quelles caractéristiques de la formation initiale et continue ?

2

QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

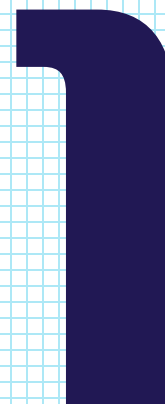
- 2.1 Quelle dynamique d'activité pour le Bâtiment ?
- 2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?
- 2.3 Quelles tendances pour la formation continue ?

3

BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie et du Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI
EN NOUVELLE-AQUITAINE ?**



19 704

établissements employant au moins un salarié à fin 2021 dont

14 435

établissements du second œuvre

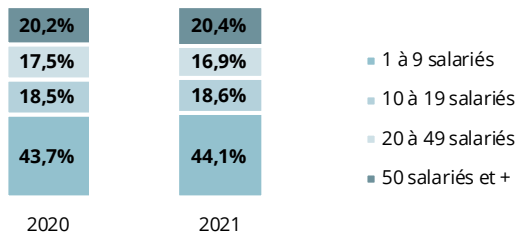
44 943

établissements n'employant aucun salarié à fin 2020

La Nouvelle-Aquitaine présente une concentration de structures sans salariés (artisans seuls) proche de la moyenne nationale.

Une large majorité des salariés (84%) est employée dans des entreprises de 1 à 9 salariés.

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT

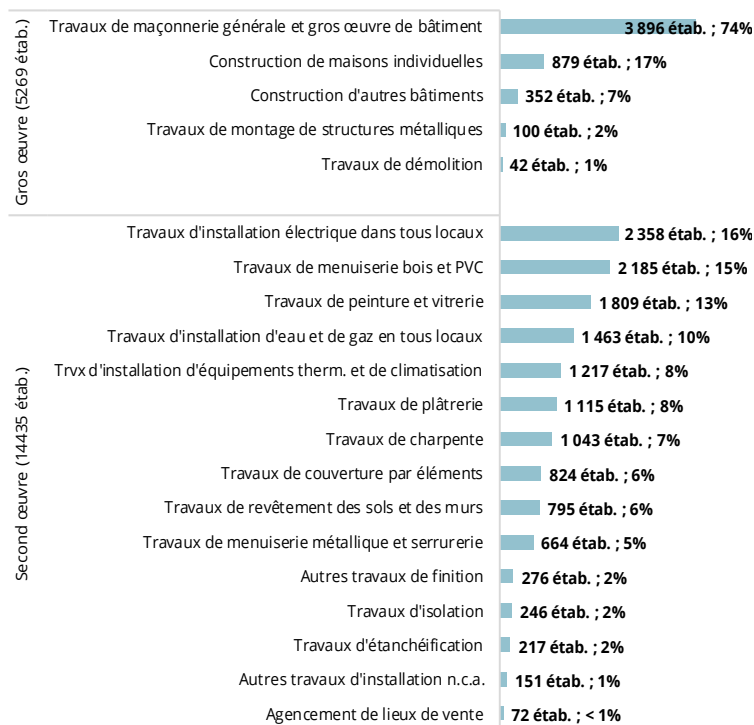


Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2021
Traitements Réseau des CERC

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?

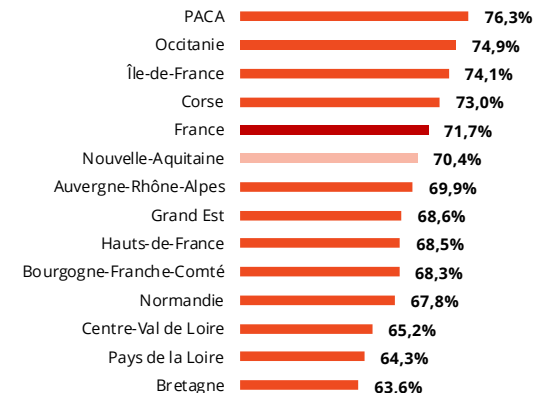
Une forte atomisation du tissu économique régional

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2021
Traitements Réseau des CERC

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ



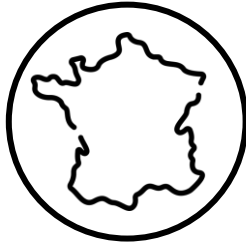
Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE au 31/12/2020
Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2021, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2021, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2021.

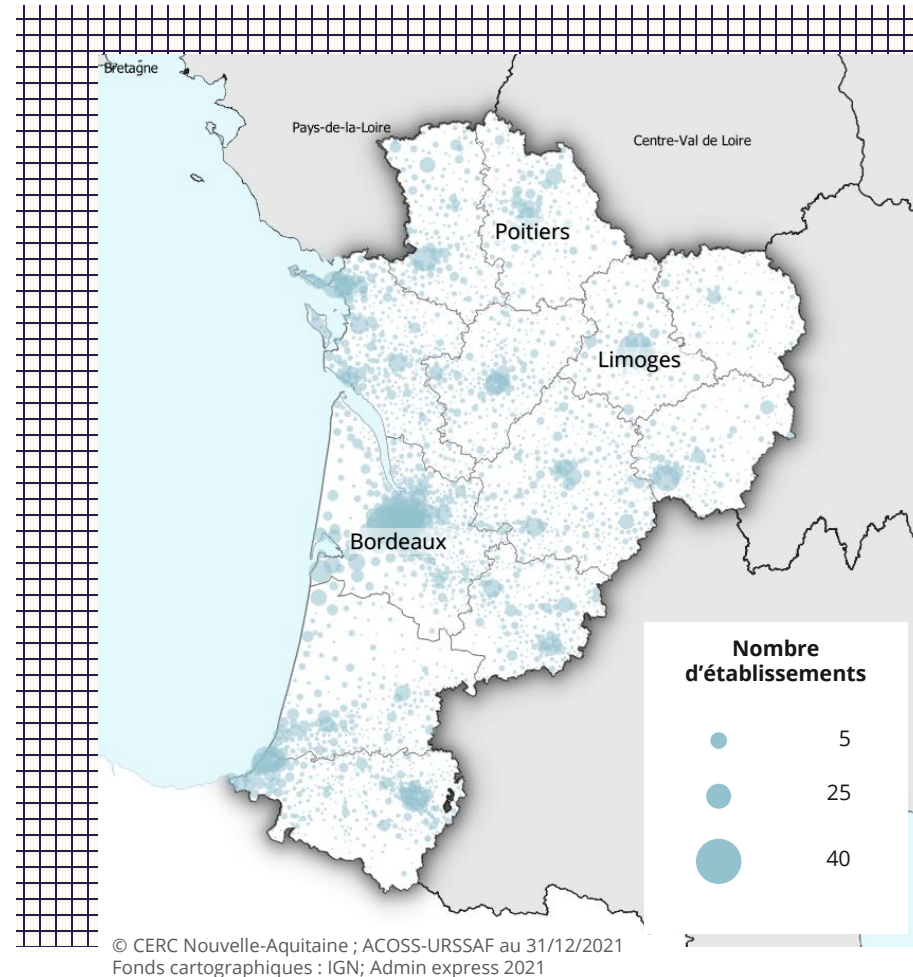
Établissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Établissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

Un tissu économique couvrant l'ensemble du territoire régional



Nombre d'établissements avec salariés du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2021

Près d'un quart des établissements du Bâtiment employant au moins un salarié se situe en Gironde (5 720).
 En Charente-Maritime se trouvent 2 408 établissements employeurs et 2 326 dans les Pyrénées-Atlantiques.
 La Dordogne et les Landes en comptent respectivement 1 540 et 1 438, suivent les autres départements avec autour de 1 000 établissements, à l'exception de la Corrèze (774) et de la Creuse (319).





RESSOURCE MOBILISÉE

104 871
salariés

51 660
non salariés

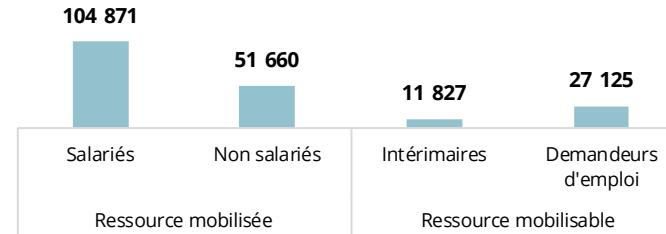
RESSOURCE MOBILISABLE

11 827
intérimaires

27 125
demandeurs d'emploi

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Mobilisation des ressources : plus de 150 000 actifs dans le Bâtiment

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT EN 2021



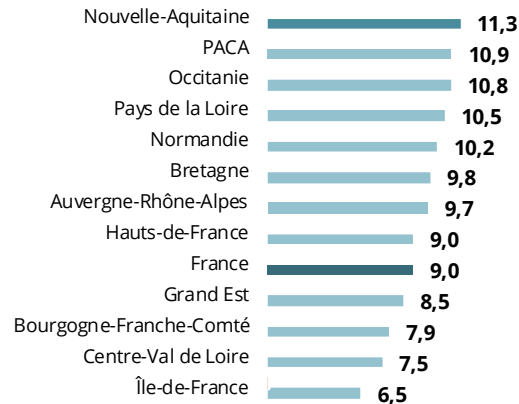
Unité : nombre de postes salariés, de non salariés, d'intérimaires en ETP, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC - Sources : ACOSS-URSSAF au 31/12/2021, DARES 2021, Pôle Emploi 2021 - Traitements Réseau des CERC

Près de 105 000 salariés sont employés dans les entreprises du Bâtiment en Nouvelle-Aquitaine.

En ajoutant plus de 50 000 actifs non salariés (artisans seuls, chefs d'entreprises non salariés, indépendants), les ressources mobilisées par le secteur s'élèvent à 156 321 emplois.

La Nouvelle-Aquitaine est la région dans laquelle le rapport entre le nombre d'intérimaires et les salariés est le plus élevé en France.

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de postes salariés à fin 2021, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2021 & DARES 2021
Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : Nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des Indépendants ayant un code APE relevant du bâtiment au 31/12/2021, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du bâtiment de la région au cours de l'année 2021.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emplois en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2021 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Bâtiment ou BTP.

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

68 300 salariés

Techniciens et cadres

11 624 salariés

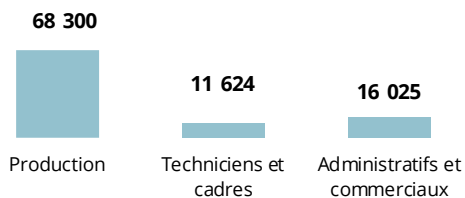
Administratifs et commerciaux

16 025 salariés

Les effectifs de la production représentent 71% des salariés du Bâtiment résidant en Nouvelle-Aquitaine. Les métiers les plus représentés sont les maçons, les menuisiers et les peintres.

Techniciens/cadres et administratifs/commerciaux représentent respectivement 12% et 17% du total des salariés. La répartition est proche de celle de la moyenne française.

EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT

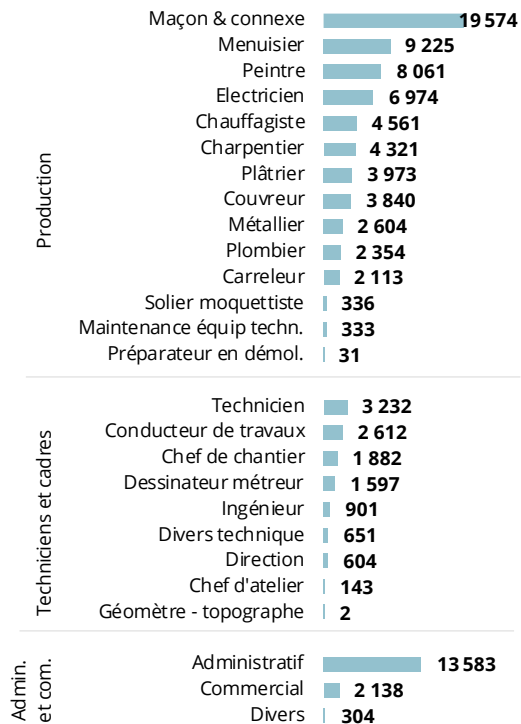


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

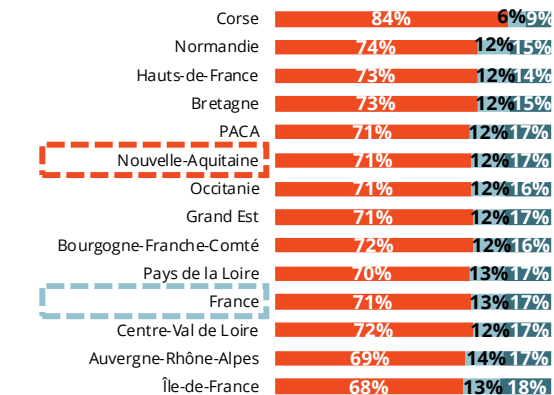
Près d'1 salarié sur 5 exerce le métier de maçon

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION



Unité : nombre de salariés
Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production du bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du bâtiment ayant un métier commercial / administratif

Les salariés sont comptabilisés dans le département de domiciliation.

N.B. : Le nombre de salariés de la source UCF correspond uniquement aux entreprises inscrites aux caisses de congés payés, il n'est pas à comparer strictement avec le nombre de salariés issu de la source ACOSS-URSSAF.

* Y compris apprentis

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

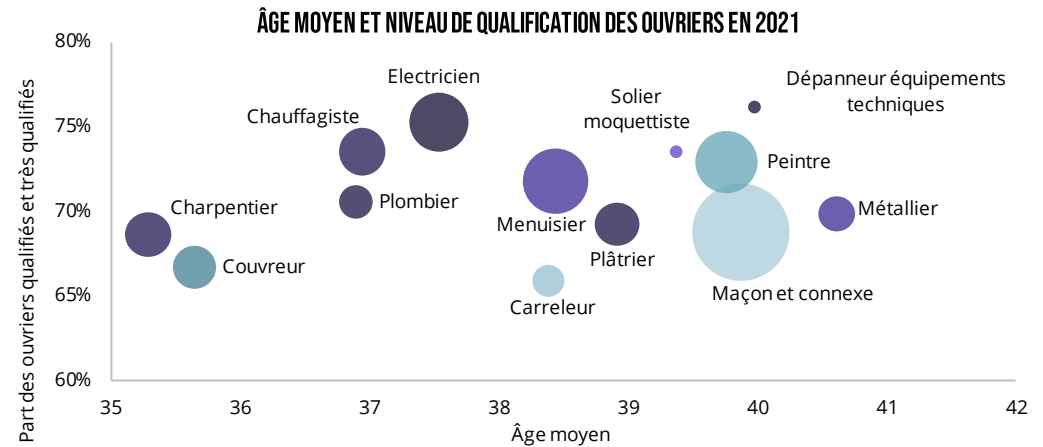
Près de 2 salariés sur 3 sont qualifiés ou très qualifiés



64,8%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

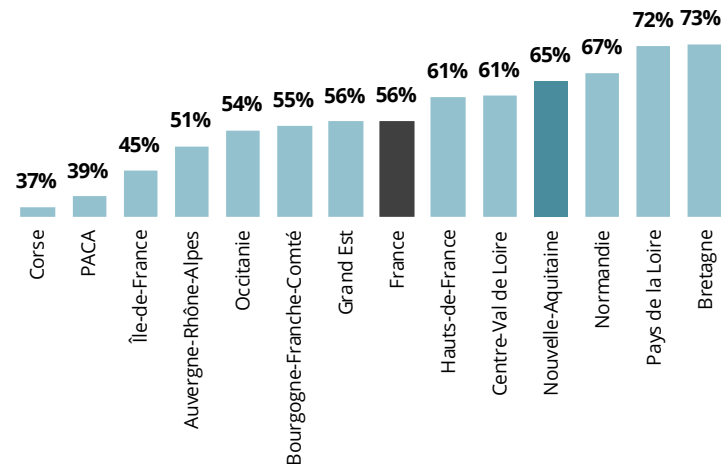
Pour les salariés de la production du Bâtiment, l'âge moyen en Nouvelle-Aquitaine est de 38 ans. Les charpentiers et les couvreurs sont les plus jeunes avec un âge moyen de 35 ans. À l'inverse, les plus âgés sont les métalliers avec un âge moyen de 40 ans.

65% des ouvriers sont qualifiés ou très qualifiés tous métiers confondus, soit 9 points de plus que dans la moyenne nationale. Les métiers présentant le taux plus élevé sont électricien et dépanneur équipements techniques.



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



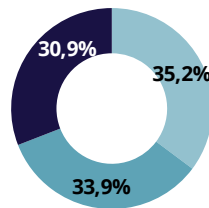
Définition

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

Peu qualifié : coefficient convention collective 150-170 ;
Qualifié : coefficient convention collective 185-210 ;
Très qualifié : coefficient convention collective 230-270.

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2021

- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés

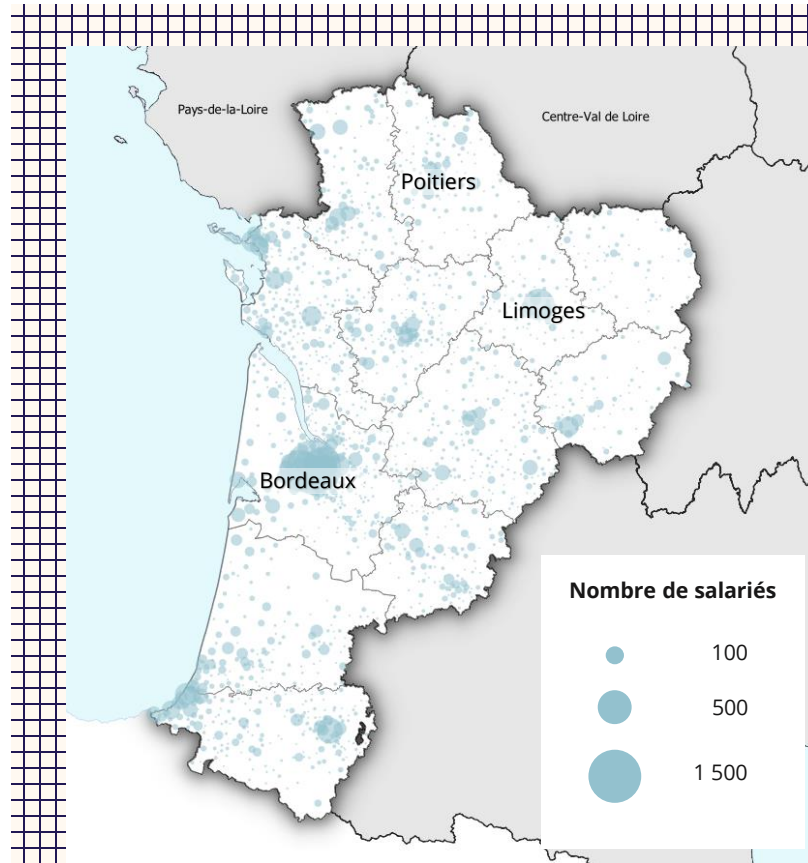


Unité : Nombre de salariés
Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

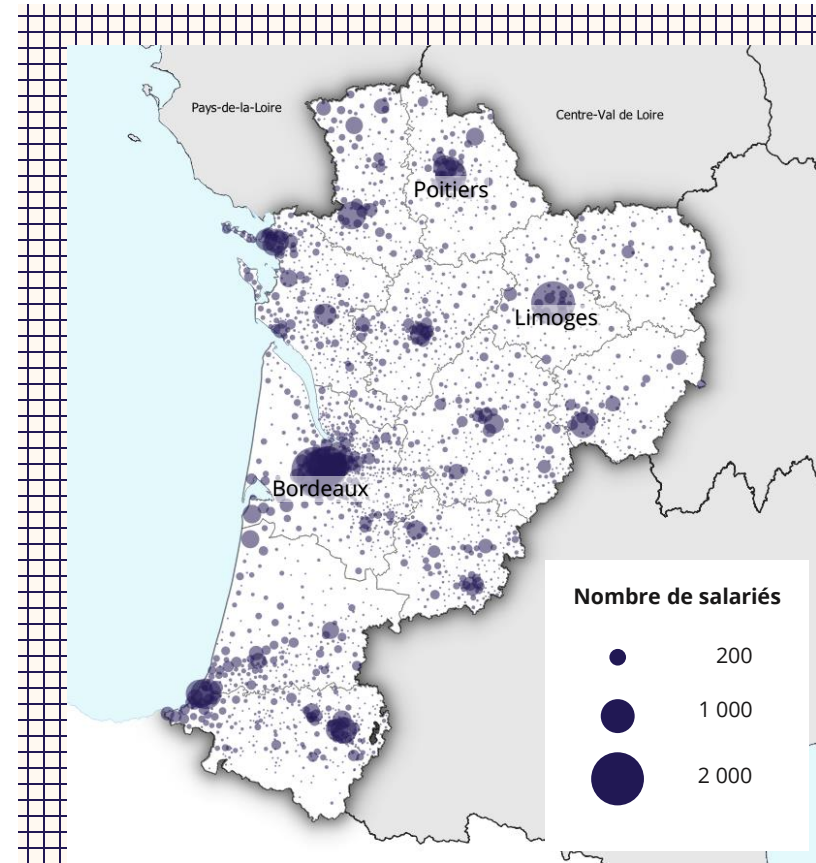
Près d'un tiers des salariés du Bâtiment se situe dans le département de la Gironde

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2021



© CERC Nouvelle-Aquitaine ; ACOSS-URSSAF au 31/12/2021
Fonds cartographiques : IGN; Admin express 2021

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2021



© CERC Nouvelle-Aquitaine ; ACOSS-URSSAF au 31/12/2021
Fonds cartographiques : IGN; Admin express 2021

PRODUCTION BÂTIMENT

11 429 jeunes
dont
8 140 apprentis

TECHNICIENS ET CADRES BTP

1 932 jeunes
dont
515 apprentis

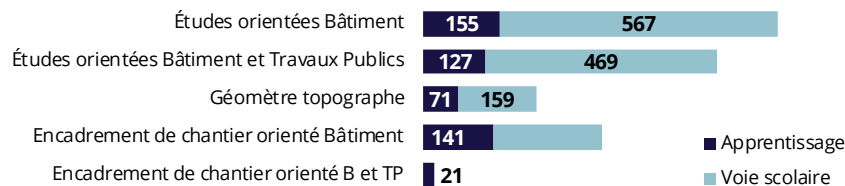
1.3 Quelles caractéristiques de la formation initiale et continue?

Plus de 11 000 élèves et apprentis en formation initiale dans un métier de la production

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, les effectifs en formation initiale s'élevaient à 11 429 pour les métiers de la production. Le plus grand nombre d'élèves et d'apprentis se retrouve pour les formations de plombier chauffagiste (2 141), menuisier (2 001) et maçon (1 603).

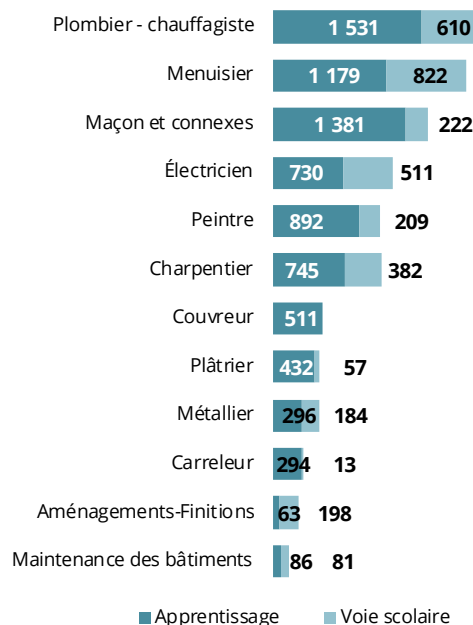
La réforme de la formation professionnelle (2019) a facilité la mise en œuvre des contrats d'apprentissage, qui s'élevaient désormais à 8 140, soit 73% du total des jeunes en formation initiale.

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2021-2022



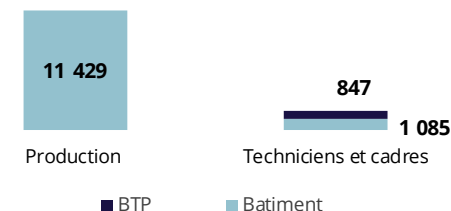
Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION DANS LE BÂTIMENT EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier « Bâtiment ».

Dans les métiers de production, 66% des formations conduisent à un diplôme de niveau 3

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE DIPLÔME EN 2021-2022

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total	
	CAP	MC	Autre*	BAC PRO	BP	MC	Autre*	BTS		Autre*
Plombier - chauffagiste	1 121	13	72	419	235	8	33	227	13	2 141
Menuisier	1 033		101	543	253		50		21	2 001
Maçon et connexe	1 049		107	175	271		1			1 603
Électricien	860		36		141	1	1	181	8	1 228
Peintre	826		96		158	13	2			1 095
Charpentier	484		85	298	103		17	140		1 127
Couvreur	321	85	60	2	43					511
Plâtrier	384	14	46		45					489
Métallier	305		3	87	85					480
Carreleur	231		25		51					307
Aménagements-Finitions			41	191				29		261
Maintenance des bâtiments	160		7							167
										86%
Études orientées Bâtiment			6	418			22	251	25	722
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				296				262	38	596
Encadrement de chantier orienté Bâtiment							13	331	3	347
Encadrement de chantier orienté BTP									21	21
Géomètre topographe				84				144	2	230
										14%

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment .

19 jeunes en mention complémentaire ne sont pas inclus dans le tableau faute d'information sur le niveau.

* TH de l'AFPA, TU d'organismes gestionnaires divers, DUT

Dans les métiers de production de niveau 3, 80% des formations sont en apprentissage pour la rentrée 2021/2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2021-2022

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Plombier - chauffagiste	987	219	393	302	151	89	1 531	610	72%
Menuisier	813	321	345	501	21		1 179	822	59%
Maçon et connexe	1 062	94	319	128			1 381	222	86%
Électricien	522	374	143		65	124	730	498	59%
Peintre	719	203	173				892	203	81%
Charpentier	524	45	148	270	73	67	745	382	66%
Couvreur	466		45				511		100%
Plâtrier	387	57	45				432	57	88%
Métallier	185	123	111	61			296	184	62%
Carreleur	243	13	51				294	13	96%
Aménagements-Finitions	41		11	180	11	18	63	198	24%
Maintenance des bâtiments	86	81					86	81	51%
							94%	70%	
Études orientées Bâtiment	6		28	412	121	155	155	567	21%
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				296	127	173	127	469	21%
Encadrement de chantier orienté Bâtiment			13		112	222	125	222	36%
Encadrement de chantier orienté BTP					21		21		100%
Géomètre topographe			84	71	75		71	159	31%
							6%	30%	

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

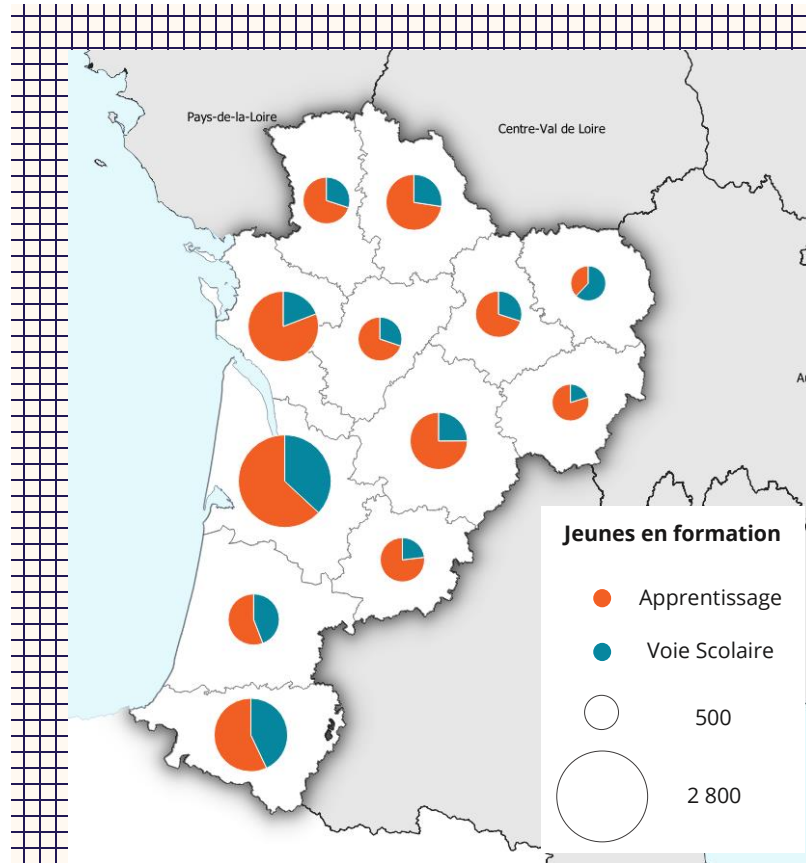
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

19 jeunes en mention complémentaire ne sont pas inclus dans le tableau faute d'information sur le niveau.

* TH de l'AFPA, TU d'organismes gestionnaires divers, DUT

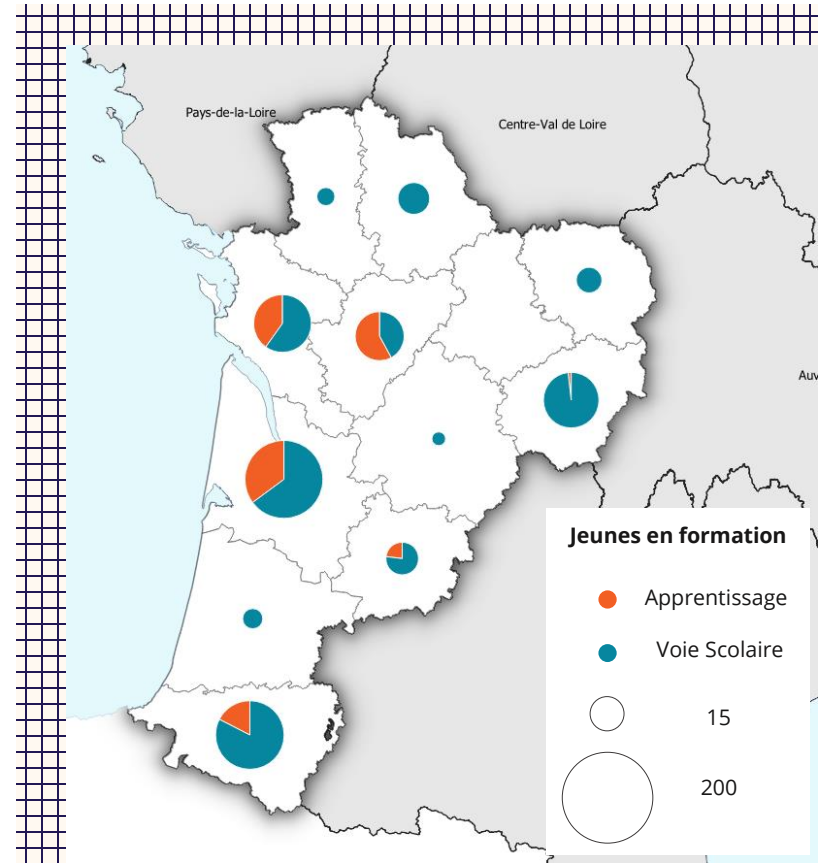
71% des jeunes en formation dans les métiers de la production sont en apprentissage

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE LA PRODUCTION DU BÂTIMENT SELON LE MODE DE FORMATION EN 2021-2022



© CERC Nouvelle-Aquitaine ; Rectorats & CCCA-BTP
Fonds cartographiques : IGN; Admin express 2021

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DU BTP SELON LE MODE DE FORMATION EN 2021-2022



© CERC Nouvelle-Aquitaine ; Rectorats & CCCA-BTP
Fonds cartographiques : IGN; Admin express 2021

Avertissement

Les jeunes en formation sont comptabilisés dans le département du site de la formation.

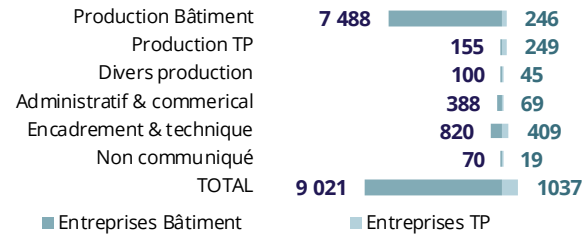
453 apprentis de plus de 25 ans dans les entreprises du Bâtiment

9 021

apprentis en formation dans des entreprises en 2021 quel que soit le métier préparé

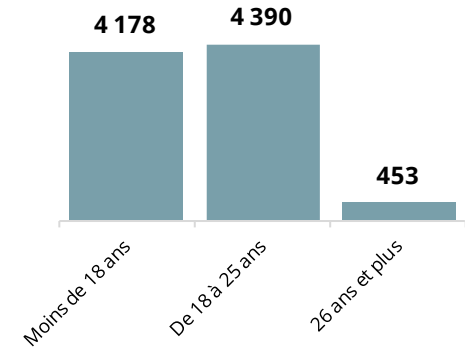
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.)

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR MÉTIER



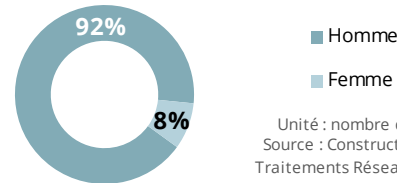
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2021
Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR ÂGE



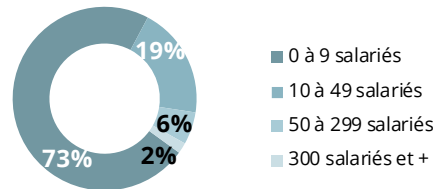
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2021
Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE



Unité : nombre d'apprentis
Source : Constructys en 2021
Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



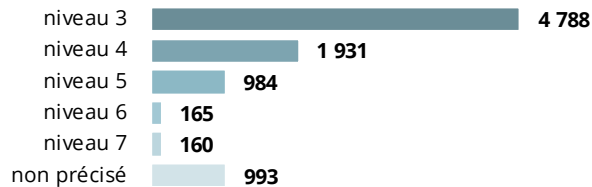
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2021 -
Traitements Réseau des CERC

Les entreprises du Bâtiment emploient 9 021 apprentis en 2021. Parmi eux, 85% suivent une formation dans le domaine du Bâtiment.

Près des ¾ des contrats d'apprentissage sont conclus par des entreprises de moins de 10 salariés et 8% des apprentis sont des femmes (7% l'année dernière).

Suite à la réforme de l'apprentissage (2019) qui a rehaussé l'âge maximal des apprentis à 29 ans, pour la rentrée 2021/2022, nous retrouvons 453 apprentis de plus de 25 ans en formation.

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

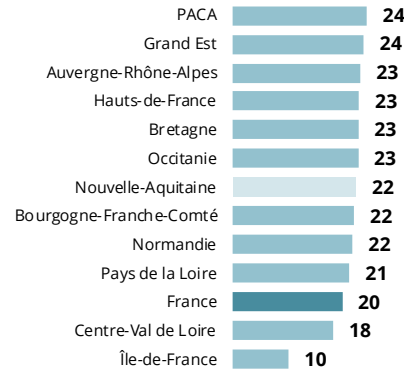
Les apprentis figurant dans cette page sont en contrat dans une entreprise du Bâtiment, quel que soit le domaine de formation.

Plus de 20 000 stagiaires suivent une formation continue

23 468 salariés
suivent une formation continue
dans le Bâtiment en 2021

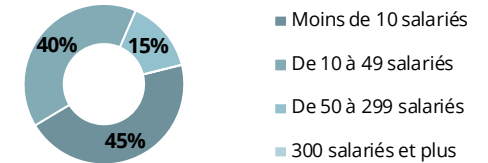
749 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiment en
2021

NOMBRE DE SALARIÉS SUIVANT UNE FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2021



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS SUIVANT UNE FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021

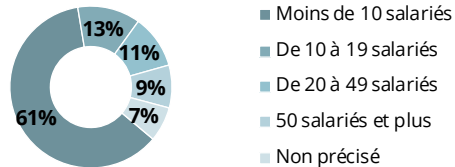


Unité : nombre de stagiaires - Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

En 2021, plus de 23 000 salariés des entreprises du Bâtiment ont suivi une formation continue prise en charge par l'OPCO de la Construction. 4 557 de ces salariés sont des maçons ou ouvriers du gros œuvre.

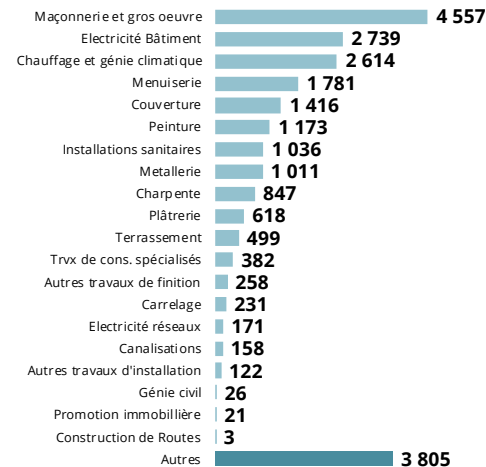
749 contrats de professionnalisation ont été également signés avec des entreprises du Bâtiment en 2021 (la majorité par des entreprises de moins de 10 salariés).

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERES BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021



Unité : nombre de contrats
Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS SUIVANT UNE FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : Nombre de stagiaires
Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction et qui ont suivi une formation au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

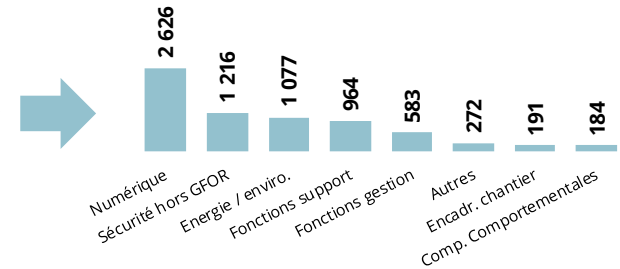
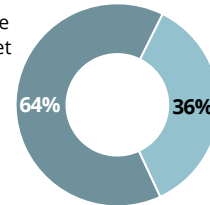
Avertissement

Les données sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.).

La sécurité est le principal domaine de formation

64%
des sessions de formation continue relèvent des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction

- Formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »
- Autres formations



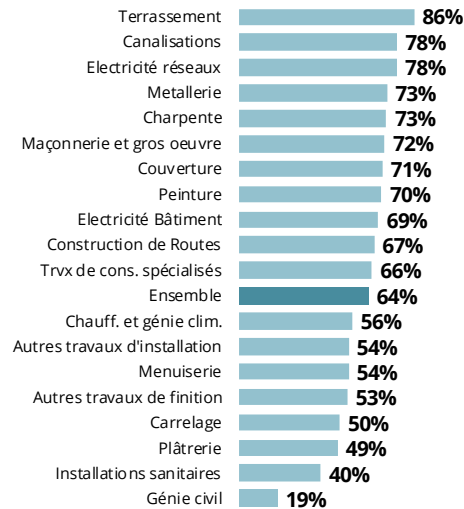
Unité : nombre de stagiaires
Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Unité : Nombre de stagiaires
Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

14 971 des sessions de formation continue sont incluses dans le GFOR (Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction), soit des formations dans la santé/sécurité au travail, conduite d'engins, travaux en hauteur et autres.

Les formations référencées dans le GFOR concernent plus des ¾ des stagiaires formés pour les métiers de terrassement, canalisations et électricité réseaux.

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction et qui ont suivi une formation au cours de l'année.


Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

Les données sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.).

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN NOUVELLE-AQUITAINE ?**



2

Après la crise sanitaire, de nouveaux défis dans l'activité bâtiment

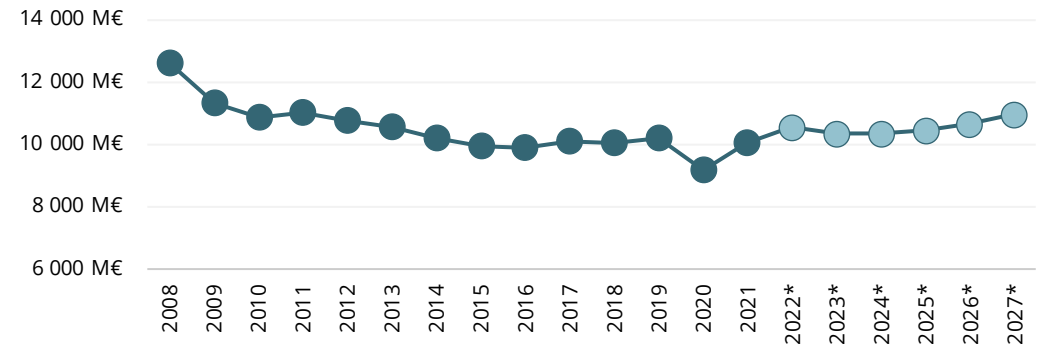
12 595 M€

Chiffre d'affaires Bâtiment
2021

+14,8%

Evolution 2021/2020

SCÉNARIO D'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU BÂTIMENT À HORIZON 5 ANS (EN VOLUME)



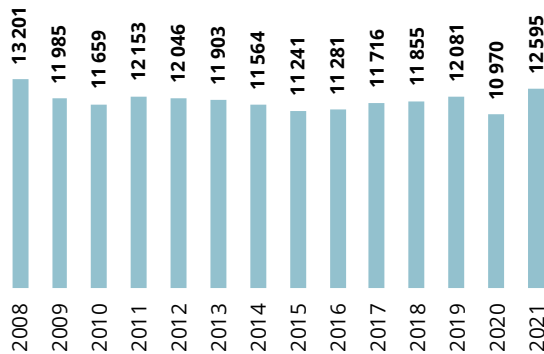
Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

Pour l'année 2021, le Bâtiment affiche une évolution en valeur du chiffre d'affaires de 15%, qui marque une forte reprise post-covid. La première moitié de l'année 2022 poursuit cette tendance favorable malgré le contexte géopolitique.

Les indicateurs de conjoncture (permis de construire, inflation, production de granulats, vente de logements et autres) laissent anticiper une inversion de tendance dans les années à venir, avec des inquiétudes plus marquées dans la construction neuve que dans l'entretien-amélioration.

Le scénario d'évolution médian retenu est une légère baisse de l'activité suivie par une reprise progressive à partir de 2025.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU BÂTIMENT EN VALEUR



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

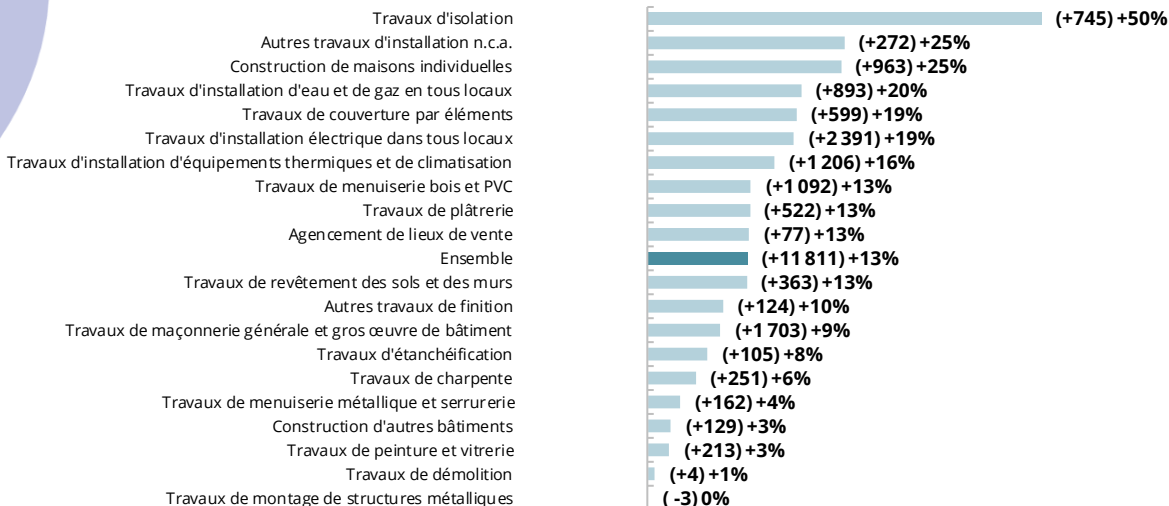
2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises ayant comme activité principale les travaux d'isolation

+11 811
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2016 et 2021

+2 796
dans le gros œuvre
+9 015
dans le second œuvre

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2016 ET 2021

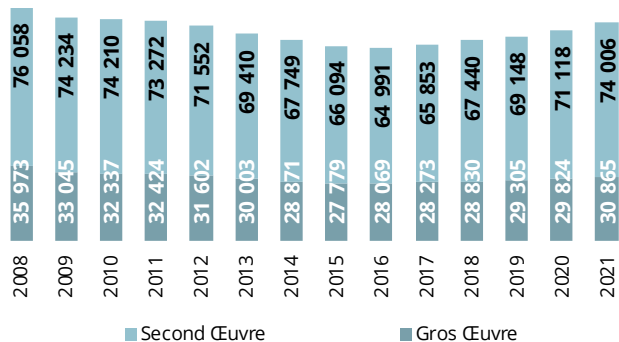


Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12 - Traitements Réseau des CERC

Sur 5 ans, les effectifs salariés des entreprises du bâtiment ont augmenté de 13% (10% dans le gros œuvre et 14% dans le second œuvre).

Cette augmentation présente des fortes disparités par activité. L'évolution la plus importante se retrouve dans les travaux d'isolation (+750 salariés en 5 ans, soit +50%), qui s'explique par les réglementations environnementales (RT 2012 et RE2020) et les dispositifs financiers d'aides pour la rénovation énergétique de l'habitat privé (MaPrimeRénov', ÉcoPLS, Éco-prêt à taux zéro...).

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF au 31/12 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Besoins en emploi : 5 098 salariés par an

Domaines de métiers et fonctions

Besoin annuel en ressources à horizon 2027

Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	8 793 (soit 1 466 par an en moyenne)
Métiers de la métallerie	1 205 (soit 201 par an en moyenne)
Métiers de l'aménagement bois	3 979 (soit 663 par an en moyenne)
Métiers de l'électricité	3 311 (soit 552 par an en moyenne)
Métiers des cloisons et façades	7 004 (soit 1 167 par an en moyenne)
Métiers des fluides	2 518 (soit 420 par an en moyenne)
Métiers du sol	1 256 (soit 209 par an en moyenne)
Métiers du toit et ossature	2 521 (soit 420 par an en moyenne)
Tous métiers confondus	30 587 (soit 5 098 par an en moyenne)

À partir des scénarios d'évolution établis précédemment, du nombre de départs estimés (à la retraite ou sorties définitives du secteur), le besoin annuel en ressource est estimé à 5 098 personnes en Nouvelle-Aquitaine **dans les métiers de production du Bâtiment.**

Évolutions très différenciées de l'emploi selon le statut

Evolution 2016-2021

+9,4%
ouvriers

+18,5%
ETAM

+16,2%
Cadres (IAC)

L'évolution des salariés dans les 5 dernières années a été plus prononcée auprès des cadres et des ETAM, ce qui montre les besoins importants des entreprises dans ces fonctions.

ÉVOLUTION DES SALARIÉS DU BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2021	Evol. 2016-2021	
Ouvriers	68 340	+9,4%	▲
ETAM	21 374	+18,5%	▲
Cadres (IAC)	6 183	+16,2%	▲
Ensemble	95 897	+11,8%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2016 et 2021
Traitements Réseau des CERC

2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Une pyramide des âges des salariés plutôt stable

Âge moyen des salariés en 2021

38,2 ans

Production

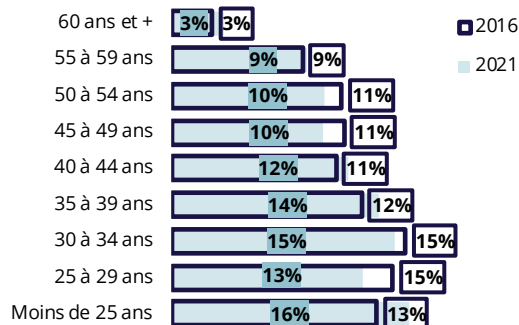
42,4 ans

Techniciens et cadres

44,0 ans

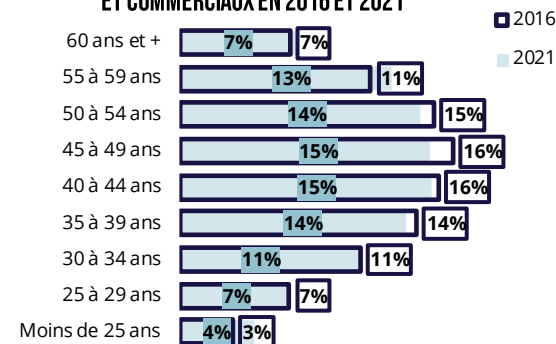
Administratifs et commerciaux

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2016 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2016 et 2021
Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2016 ET 2021

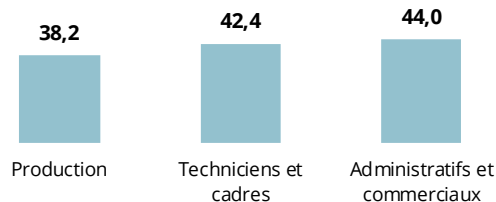


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2016 et 2021
Traitements Réseau des CERC

Les métiers de la production sont caractérisés par des salariés en moyenne plus jeunes de 4 ans par rapport aux techniciens et cadres et de 6 ans par rapport aux administratifs et commerciaux.

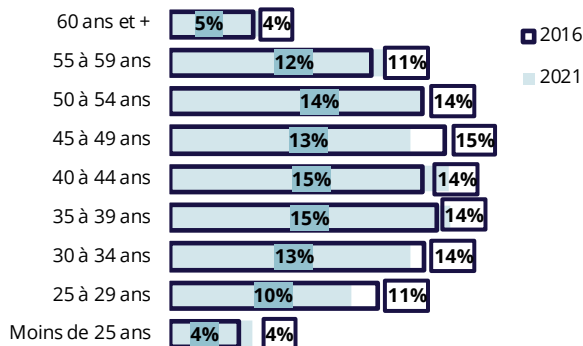
Les salariés de la production de moins de 30 ans représentent 28% des salariés en 2016, contre 29% en 2021.

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2016 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2016 et 2021
Traitements Réseau des CERC

Définitions

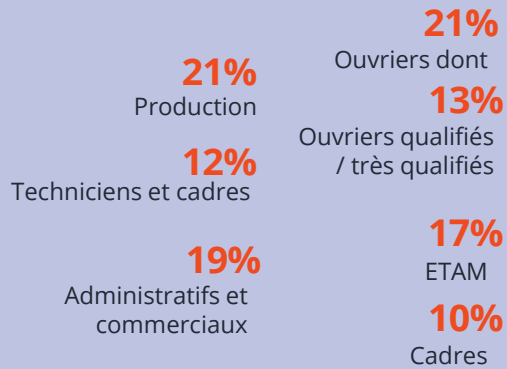
Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production du bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du bâtiment ayant un métier commercial/administratif

* Y compris apprentis

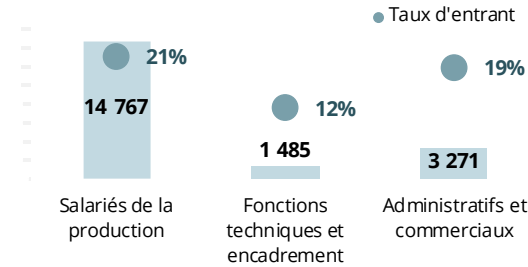
Taux d'entrant 2021



2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

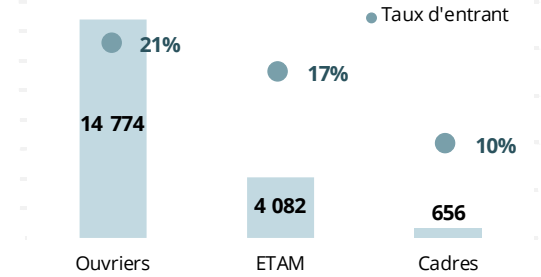
Plus d'1 salarié de la production sur 5 est un nouveau entrant

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



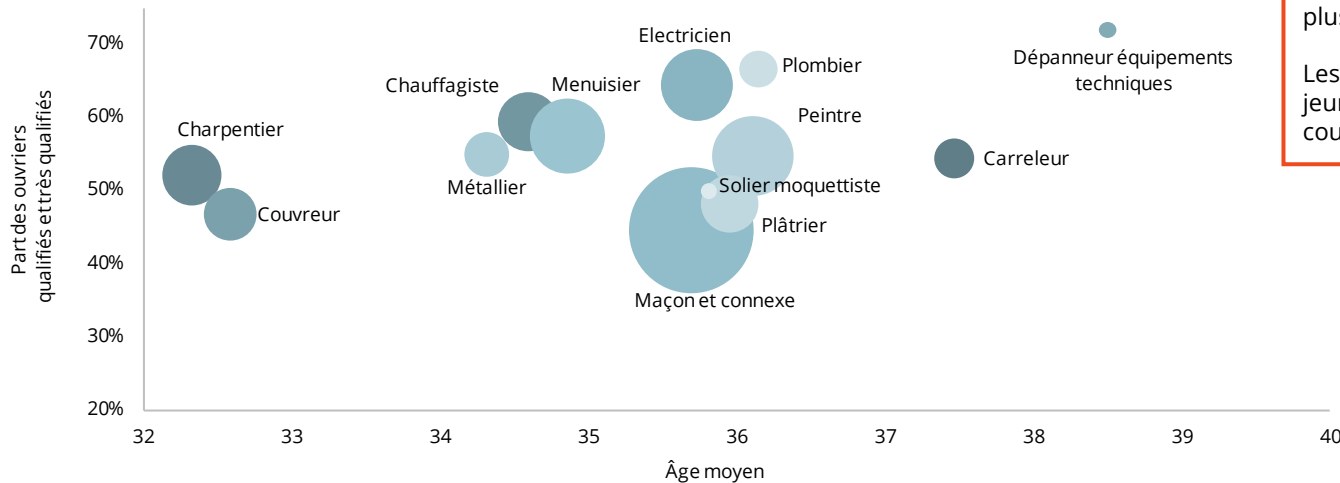
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Les ouvriers présentent un taux d'entrant deux fois plus élevé que les cadres.

Les nouveaux entrants sont en moyenne plus jeunes pour les métiers de charpentier et de couvreur (32 ans).

Définition

taux d'entrant 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Seuls 11% des ouvriers primo-entrants dans le Bâtiment sont très qualifiés

Taux de CDI des primo-entrant en 2021

76,6%

Production

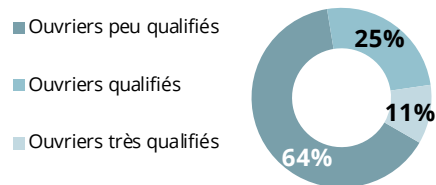
93,2%

Techniciens et cadres

82,2%

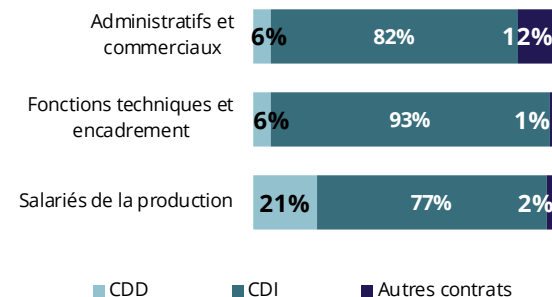
Administratifs et commerciaux

RÉPARTITION DES OUVRIERS PRIMO-ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LEUR QUALIFICATION



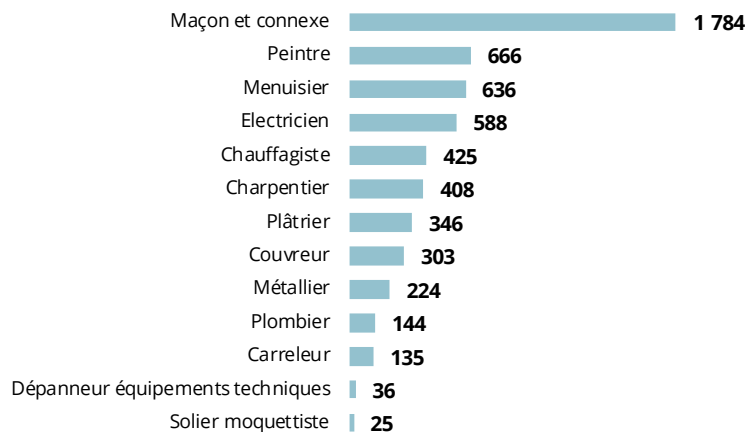
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PRIMO-ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE CONTRAT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PRIMO-ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE MÉTIER

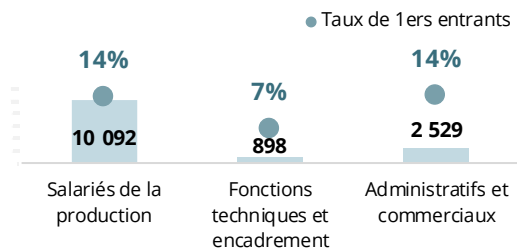


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

En 2021, 13 519 salariés sont nouveaux entrants dans le secteur du Bâtiment, sur un total de 19 512 salariés entrant dans le Bâtiment.

Le taux de primo-entrant est de 14% pour les métiers de la production et les administratifs et commerciaux. 77% des primo-entrants dans les métiers de la production sont employés en CDI.

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

Définition

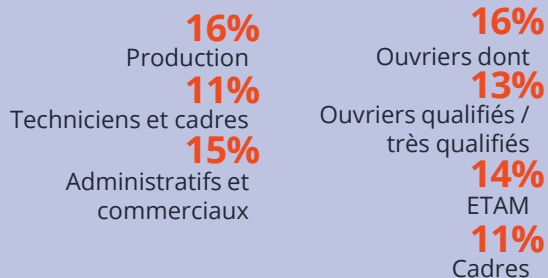
Primo-entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de primo-entrant 2021 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

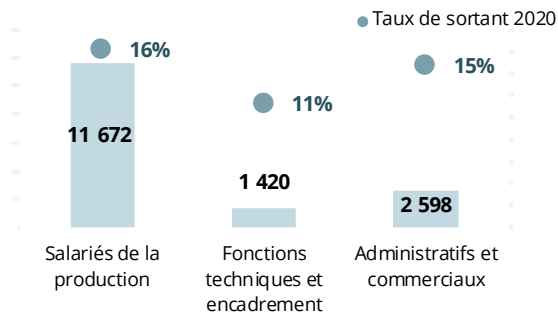
2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Taux de sortant 2020



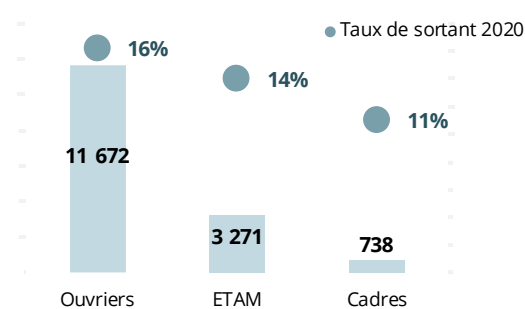
Le taux de sortant est de 16% dans les métiers de la production

EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



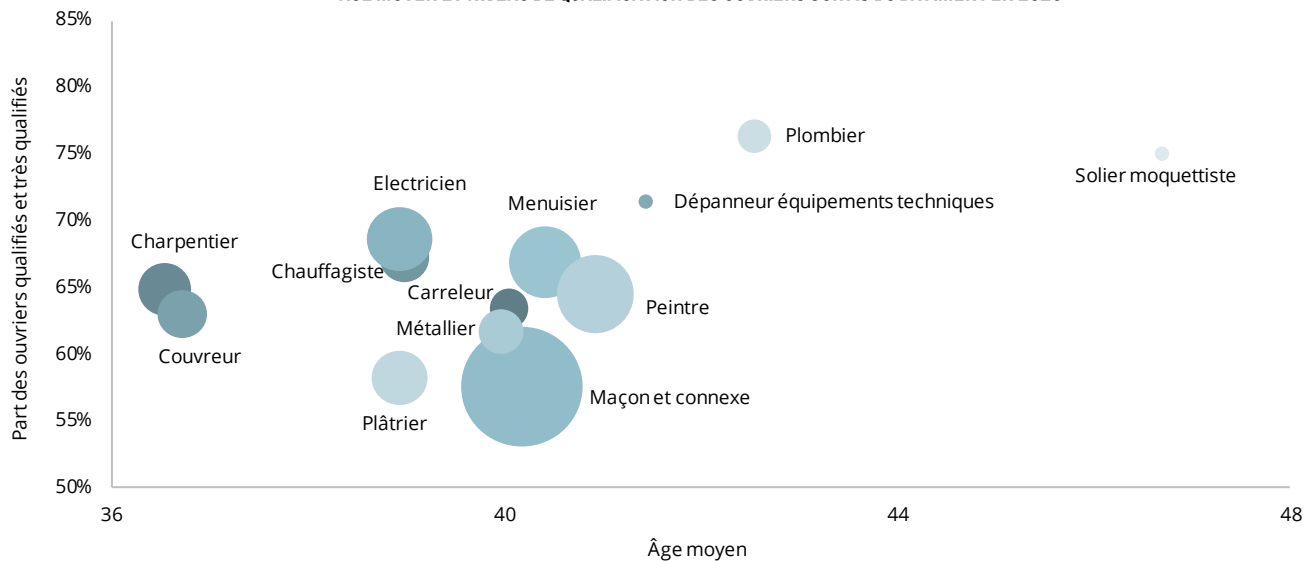
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SORTIS DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Le taux de sortant est quasiment similaire pour les métiers de la production et les métiers administratifs et comptables.

En 2020, un total de 15 690 salariés sont sortis du Bâtiment, les entrants en 2021 sont de 19 592.

Les plombiers et les soliers moquettistes se distinguent pour le taux de qualifiés et très qualifiés de 75%.

Définition

taux de sortant 2020 = nombre de salariés* sortis en 2020 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2020

* Hors apprentis

Taux de
turn-over 2021

18,4%
Production
20,8% en France

11,5%
Techniciens et cadres
10,8% en France

16,6%
Administratifs et
commerciaux
16,5% en France

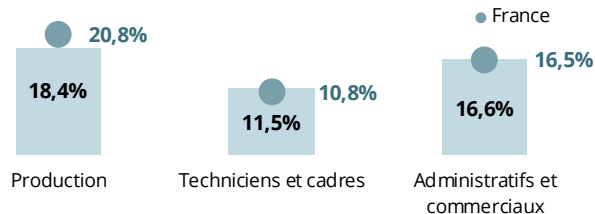
15 500
projets de
recrutements

89,6%
de recrutements
difficiles

Le taux de turn-over en 2021 varie d'un minimum de 9%, pour les chefs de chantiers, à un maximum de 21% pour les métiers administratifs et commerciaux divers.

Concernant les métiers de la production, en moyenne le turn-over est le plus élevé pour les plâtriers. Menuisiers et plombiers sont les effectifs les plus stables.

TAUX DE TURN OVER DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

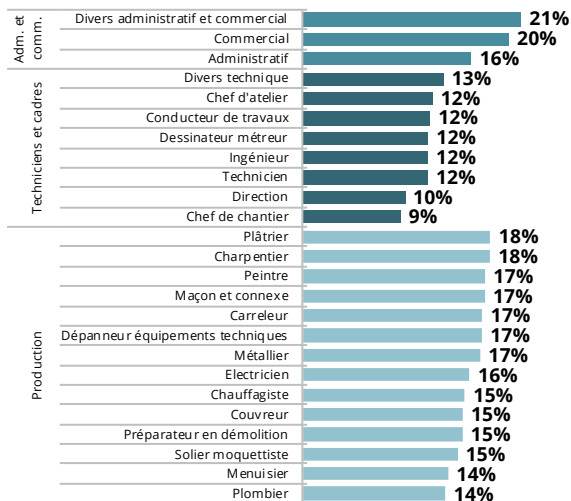
2.2 Quelles évolutions de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Le turn-over dans les métiers de la production est plus faible que dans la moyenne nationale

PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2022

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2022
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	6 170	5 488	89%
Métiers de la métallerie	560	419	75%
Métiers de l'aménagement bois	1 640	1 424	87%
Métiers de l'électricité	1 600	1 485	93%
Métiers des cloisons et façades	1 170	1 018	87%
Métiers des fluides	2 280	2 122	93%
Métiers du toit et ossature	2 080	1 934	93%
Ensemble	15 500	13 890	90%

TAUX DE TURN-OVER EN 2021



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021
Traitements Réseau des CERC

Définitions

Taux de turn over : somme des salariés* entrés en 2021 et des salariés* sortis en 2020 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021.

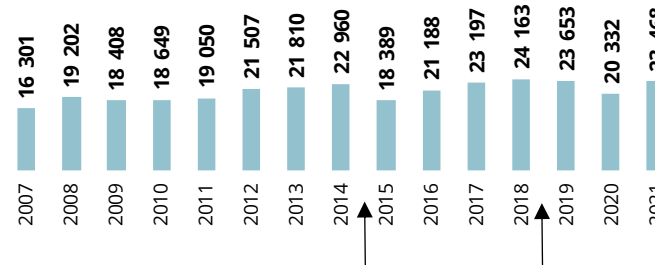
* Hors apprentis

Contrats de professionnalisation en baisse suite à la réforme de la formation professionnelle

Évolution du nombre de stagiaires

+15,4% 2021/2020
-0,8% 2021/2019

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS AYANT SUIVI UNE FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

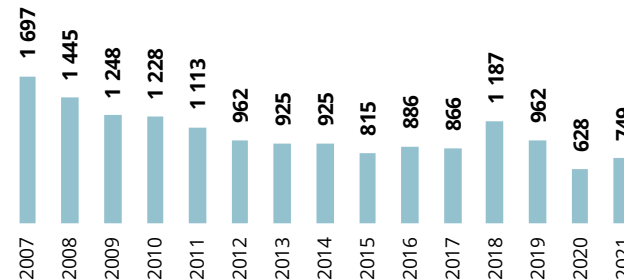
Suite à la réforme de la formation professionnelle de 2019, les entreprises de plus de 50 salariés sont exclues du périmètre de calcul du nombre de stagiaires de la formation continue.

Cette réforme a également permis aux organismes privés de proposer des formations en apprentissage, a réduit la durée minimale de ces contrats à 6 mois et repoussé l'âge maximal à 29 ans. Ces mesures coïncident avec la baisse du nombre de contrats de professionnalisation constatée en 2019.

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+19,3% 2021/2020
-22,1% 2021/2019

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définition


Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement de l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

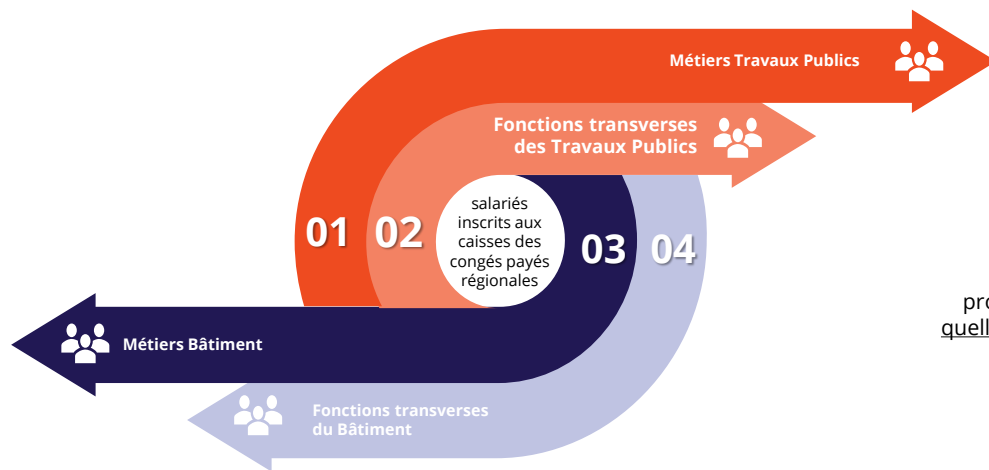
Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**



3



Métiers de production du bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise des Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

Note de lecture :

L'évaluation des besoins repose sur la décomposition par métier des effectifs salariés de l'ensemble des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics (données UCF). Il ne s'agit donc pas des effectifs salariés des entreprises du domaine de métier enregistrés sous le code NAF.

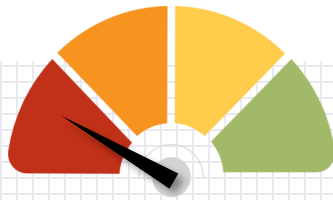
Le nombre de personnes formées ou en formation par domaine a été établi selon une nomenclature en fonction du libellé des formations et du type de diplôme. Il convient de garder à l'esprit que les débouchés de certaines formations peuvent être multi-métiers et/ou spécialités. En outre, les personnes formées par domaine peuvent poursuivre leurs études ou se diriger vers d'autres secteurs d'activités. Enfin, les perspectives d'activités diffèrent selon les segments de marché, l'impulsion donnée par les pouvoirs publics aux travaux de rénovation énergétique ne concerne pas l'ensemble des activités de Bâtiment.

Aussi, il est important d'éviter d'interpréter hâtivement les chiffres de manière strictement "adéquationniste" entre le nombre de formés et les besoins en emploi.

3.1 Métiers de la maçonnerie – gros œuvre

Maçon et connexe, préparateur en démolition

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Les effectifs salariés pour le secteur de la maçonnerie – gros œuvre s'élevaient à 19 695 en Nouvelle-Aquitaine. Le turn-over est dans la moyenne de l'ensemble des métiers.

Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 1 466 par an jusqu'en 2027.

Le nombre de jeunes en année diplômante est de 724. Les demandeurs d'emploi en formation continue dans ce domaine sont estimés à 210 et les salariés en contrat de professionnalisation sont 170. Compte tenu également de l'intensité des recrutements, ainsi que des besoins estimés, ce domaine de métier est en tension prononcée.

RESSOURCES DISPONIBLES



19 695 SALARIÉS
10 091 NON SALARIÉS
4 184 INTÉRIMAIRES
7 860 DEMANDEURS D'EMPLOI



5 269
établissements avec
au moins 1 salarié



39,9 ans
en moyenne



69% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

9 862
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



4 532 SALARIÉS ENTRÉS
3 731 SALARIÉS SORTIS



6 170
projets de
recrutements
dont **89%**
de recrutements
difficiles



18%
de turn-over

Remplacement des
salariés sortis du
secteur en 5 ans +
Création / destruction
de postes selon
l'évolution de l'activité à
horizon 5 ans

1 466 Besoin annuel
en primo-entrants

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC
Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 603 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

222 en voie scolaire
1 381 en apprentissage

724 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

72% en niveau 3
28% en niveau 4
- en niveau 5



210
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

170
salariés en contrat de
professionnalisation

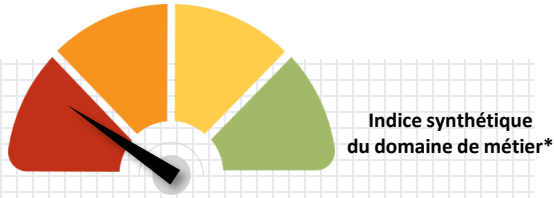
Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, le taux de réussite, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 – Traitements Réseau des CERC

3.2 Métiers des cloisons et façades Peintre, Plâtrier, Storiste

SYNTHÈSE



Les métiers de cloisons et façades rassemblent un total de 12 080 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Le turn-over se situe dans la moyenne de l'ensemble des métiers.

Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 1 167 par an à horizon 2027.

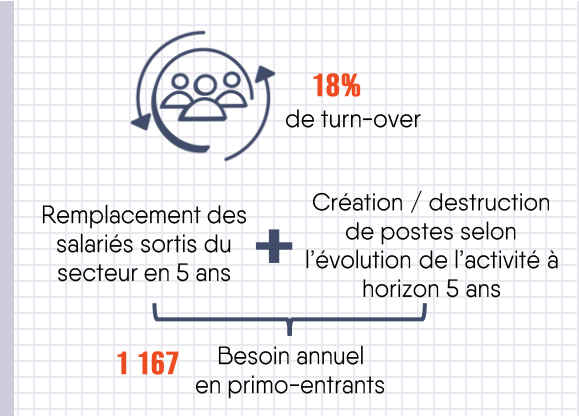
Le nombre de jeunes en année diplômante est de 842. Les demandeurs d'emploi en formation continue dans ce domaine sont estimés à 555. Compte tenu des besoins en ressources et des projets de recrutement estimés, ce domaine de métier est en tension.

RESSOURCES DISPONIBLES



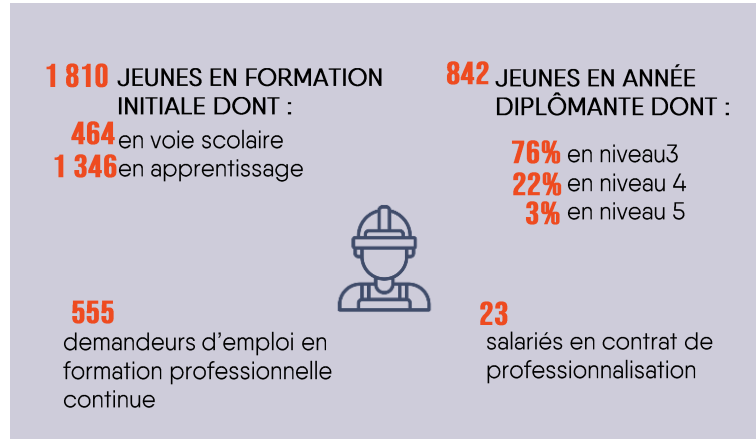
Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC
Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 – Traitements Réseau des CERC

3.3 Métiers du toit et ossature Charpentier, couvreur

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Le secteur du toit et de l'ossature compte 8 137 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Le turn-over se situe légèrement en dessous de la moyenne de l'ensemble des métiers.

Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 420 par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 825 et permettent théoriquement de répondre aux besoins annuels estimés. Les entreprises peuvent également s'appuyer sur les contrats de professionnalisation (133) et les demandeurs d'emploi en formation continue (estimés à 275).

FLUX DE SALARIÉS



1 822 SALARIÉS ENTRÉS
1 317 SALARIÉS SORTIS



2 080
projets de
recrutements
dont **93%**
de recrutements
difficiles



17%
de turn-over

Remplacement des
salariés sortis du
secteur en 5 ans +
Création / destruction
de postes selon
l'évolution de l'activité à
horizon 5 ans

420 Besoin annuel
en primo-entrants

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC
Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



8 137 SALARIÉS
4 668 NON SALARIÉS
1 280 INTÉRIMAIRES
1 413 DEMANDEURS D'EMPLOI



2 084
établissements avec
au moins 1 salarié



35,5 ans
en moyenne



68% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

3 283
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 638 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
382 en voie scolaire
1 256 en apprentissage

825 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

71% en niveau 3
21% en niveau 4
8% en niveau 5



275
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

133
salariés en contrat de
professionnalisation

Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Les secteurs de l'aménagement bois comptent 9 317 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Le turn-over se situe en dessous de la moyenne de l'ensemble des métiers.

Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 663 par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 954 et permettent théoriquement de répondre aux besoins annuels estimés. Les entreprises peuvent également s'appuyer sur les contrats de professionnalisation (58 en 2021) et les demandeurs d'emploi en formation continue (estimés à 335).

RESSOURCES DISPONIBLES



9 317 SALARIÉS
6 555 NON SALARIÉS
1 465 INTÉRIMAIRES
663 DEMANDEURS D'EMPLOI



2 257
établissements avec
au moins 1 salarié



38,4 ans
en moyenne



72% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

5 427
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



1 637 SALARIÉS ENTRÉS
1 359 SALARIÉS SORTIS



1 640
projets de
recrutements
dont **87%**
de recrutements
difficiles



14%
de turn-over

Remplacement des
salariés sortis du
secteur en 5 ans +
Création / destruction
de postes selon
l'évolution de l'activité à
horizon 5 ans

663 Besoin annuel
en primo-entrants

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC
Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

2 001 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

822 en voie scolaire
1 179 en apprentissage

954 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

55% en niveau 3
44% en niveau 4
1% en niveau 5



335
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

58
salariés en contrat de
professionnalisation

Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 - Traitements Réseau des CERC

3.5 Métiers de la métallerie

Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier,

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Les secteurs de la métallerie comptent 2 448 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 201 par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 252 en 2022 et permettent théoriquement de répondre aux besoins annuels estimés. Les entreprises peuvent également s'appuyer sur les contrats de professionnalisation (19 en 2021) et les demandeurs d'emploi en formation continue (estimés à 145).

FLUX DE SALARIÉS



531 SALARIÉS ENTRÉS
490 SALARIÉS SORTIS



560 projets de recrutements dont **75%** de recrutements difficiles



18% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

201 Besoin annuel en primo-entrants

RESSOURCES DISPONIBLES



2 448 SALARIÉS
1 221 NON SALARIÉS
385 INTÉRIMAIRES
304 DEMANDEURS D'EMPLOI



664 établissements avec au moins 1 salarié



40,3 ans en moyenne



69% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

981 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

480 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

184 en voie scolaire
296 en apprentissage

252 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

66% en niveau 3
34% en niveau 4
- en niveau 5



145 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

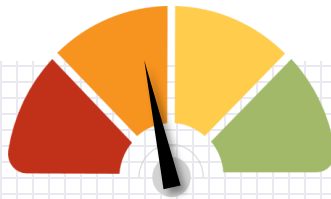
19 salariés en contrat de professionnalisation

Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Les métiers de l'électricité affichent 7 285 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 552 par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 586 en 2022, soit un niveau proche des besoin annuel estimés. Les entreprises peuvent également s'appuyer sur les contrats de professionnalisation (72 en 2021) et les demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue dans les métiers de l'électricité. (135 en 2021).

FLUX DE SALARIÉS



1 543 SALARIÉS ENTRÉS
1 121 SALARIÉS SORTIS



1 600
projets de
recrutements
dont **93%**
de recrutements
difficiles



16%
de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

552 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC
Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



7 285 SALARIÉS
7 281 NON SALARIÉS
1 146 INTÉRIMAIRES
2 942 DEMANDEURS D'EMPLOI



2 509
établissements avec
au moins 1 salarié



37,6 ans
en moyenne



75% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

6 172
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 241 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

511 en voie scolaire
730 en apprentissage

586 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

74% en niveau 3
11% en niveau 4
14% en niveau 5



135
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

72
salariés en contrat de
professionnalisation

Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructyts 2020 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Les métiers des fluides affichent 6 895 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Le turn-over se situe légèrement en dessous de l'ensemble des métiers.

Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 420 par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 1 148 en 2022 et permettent théoriquement de répondre aux besoins annuels estimés. Les entreprises peuvent également s'appuyer sur les contrats de professionnalisation (95 en 2021) et les demandeurs d'emploi en formation continue (estimés à 115).

FLUX DE SALARIÉS



1 409 SALARIÉS ENTRÉS
915 SALARIÉS SORTIS



2 280
projets de
recrutements
dont **93%**
de recrutements
difficiles



15%
de turn-over

Remplacement des
salariés sortis du
secteur en 5 ans +
Création / destruction
de postes selon
l'évolution de l'activité à
horizon 5 ans

420 Besoin annuel
en primo-entrants

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC
Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



6 895 SALARIÉS
6 105 NON SALARIÉS
1 084 INTÉRIMAIRES
2 073 DEMANDEURS D'EMPLOI



2 680
établissements avec
au moins 1 salarié



36,9 ans
en moyenne



73% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

5 130
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

2 308 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

691 en voie scolaire
1 617 en apprentissage

1 148 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

63% en niveau 3
29% en niveau 4
8% en niveau 5



115
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

95
salariés en contrat de
professionnalisation

Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Indice synthétique
du domaine de métier*

Les métiers du sol affichent 2 441 salariés en Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu de la pyramide des âges, des hypothèses de sortie définitive du secteur et de l'évolution de l'activité dans le Bâtiment, les besoins en emploi pour ce métier sont estimés à 209 par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 179 en 2022, soit un niveau en dessous des besoins annuels estimés. Les entreprises peuvent également s'appuyer sur les contrats de professionnalisation et les demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue dans ces métiers (85 en 2021).

FLUX DE SALARIÉS



513 SALARIÉS ENTRÉS
445 SALARIÉS SORTIS



- projets de recrutements
dont - de recrutements difficiles



17%
de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

209 Besoin annuel en primo-entrants

RESSOURCES DISPONIBLES



2 441 SALARIÉS
2 601 NON SALARIÉS
384 INTÉRIMAIRES
738 DEMANDEURS D'EMPLOI



795
établissements avec au moins 1 salarié



38,5 ans
en moyenne



67% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

2 385
établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

348 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
13 en voie scolaire
335 en apprentissage

179 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
88% en niveau 3
12% en niveau 4
- en niveau 5



85
demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

7
salariés en contrat de professionnalisation

Il convient de prendre en considération les éventuelles poursuites d'études, les mobilités hors région mais aussi la spécificité de certaines formations (une même formation ne répondra pas forcément aux besoins exprimés par les métiers pris en compte dans ce baromètre).

*L'indice synthétique du domaine de métier a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

Sources : DARES 2021, Ministère de l'Éducation Nationale 2021-2022, Constructys 2020 - Traitements Réseau des CERC

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (150-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé et obtenu un financement de l'OPCO de la Construction et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation.

5. Apprentissage (source ConstructyS)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise du BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce, quel que soit le métier préparé (métier du bâtiment ou des Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.) ou le niveau CAP jusqu'au niveau ingénieur.

Les apprentis figurant dans cette page sont en contrat dans une entreprises du bâtiment ou des Travaux Publics, quel que soit le domaine de formation.

6. Entrants/sortants

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **taux d'entrant** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprise (sortie non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **taux de sortant** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exact, ceci nous donne pour 2021 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : présents sur l'exercice 2021 et, soit absent de l'exercice 2020, soit présent sur l'exercice 2020 en tant qu'apprenti.
- ▶ Sortants : présents sur l'exercice 2020 et absent de l'exercice 2021.
- ▶ Stock : présents sur l'exercice 2021 et présent au 15 mars 2021.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié.

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP adhérente à la caisse de congés payés.

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés.

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pros dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formées.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC.

AVEC LE CONCOURS DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIER S DU BTP

Observatoire des métiers du **BTP**

MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



MEMBRES DE LA CERC



Bureau de Bordeaux : 1 bis avenue de Chavailles 33520 BRUGES | Téléphone : 05.47.47.62.43
 Bureau de Limoges : 2 allée Duke Ellington 87067 LIMOGES | Téléphone : 05.55.11.21.50
 Email : nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr | Sites Internet : www.cerc-na.fr ; www.cerc-actu.com